

MAIRIE
44330 LA CHAPELLE-
HEULIN
Tél. 02.40.06.74.05



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 5 mars,

Le Conseil municipal de la Commune de LA CHAPELLE-HEULIN dûment convoqué, sous la présidence de Jean Teurnier, s'est réuni en session ordinaire à la MAIRIE :

NOM	PRENOM	Présent	Excusé	Absent	Pouvoir
TEURNIER	Jean	x			
KEFIFA	Alain	x			
BONNET	Morgane	x			
LAMBERT	Bernard		x		<i>Jean Teurnier</i>
MARTINEAU	Karine	x			
BONNET	Geneviève	x			
KERMARREC	Cécilia	x			
BAZIN	Léonie			x	
PADIOLEAU	Anne	x			
BARJOLLE	André		x		<i>Bernadette Sourisseau</i>
BLAIS	Ophélie	x			
BULTEAU	Wilfried	x			
LEFEBVRE	Florine	x			
KERVICHE	Julien		x		<i>Wilfried Bulteau</i>
SOURISSEAU	Bernadette	x			
CHALLE	Laurent			x	
BABONNEAU	Pierrick	x			
MASSE	Sylvain	x			
GUILLERMO	Michèle	x			
DUPRE	Michel	x			

Nombre de conseillers en exercice : 20

Président de séance	Jean Teurnier
Secrétaire de séance	Wilfried Bulteau
Date de convocation	19-févr-26
Début de séance	19h05
Fin de séance	20h30

Numéro	DEL_050326_003_SubventionsAssociations	Subventions aux associations
Nomenclature	7.5.2	

Chaque année, le conseil municipal vote les subventions à verser aux associations. Cette année, il est proposé les montants suivants :

ASSOCIATIONS	Proposition
ACCH	350,00 €
AIR SOFT	100,00 €
ALCH	1 100,00 €
Amicale les boulistes	435,00 €
Billard	420,00 €
ASHBB	1 850,00 €
Chant Heulin	155,00 €
CHVB	250,00 €
FC ENTENTE	2 035,00 €
Fitness	500,00 €
Le jardin des essentiels	200,00 €
Les Lucioles	1 140,00 €
La passerelle des Arts	150,00 €
Les Petites pelotes	100,00 €
les Toqués du bitume	350,00 €
Show amaro	320,00 €
SMAP	300,00 €
UNC	285,00 €
Yoga	200,00 €
Piégeurs de rats	138,00 €
TOTAL	10 378,00 €

Le conseil approuve à l'unanimité.

Fait et délibéré à La Chapelle-Heulin, le 5 mars 2026,

Pour copie conforme

Le Maire

Jean Teurnier

